

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative à la disparition annoncée du service "Égalité des Chances", marquant un recul social et politique incompréhensible

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst:

Je souhaite revenir sur une information qui circule au sein de l'Administration et qui, si elle se confirme, est extrêmement préoccupante : la disparition du service « Égalité des Chances » dans notre Commune.

J'ai eu l'honneur de porter cette compétence durant la précédente mandature. J'y ai consacré une grande partie de mon énergie, convaincue qu'à Anderlecht, commune riche de sa diversité culturelle, sociale et religieuse, il était essentiel d'avoir une politique forte, cohérente et visible en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations.

Sous ma coordination, un travail de fond avait été mené :

- des projets de sensibilisation dans les écoles sur le respect, la diversité, la lutte contre le sexisme et les discriminations ;
- des formations au sein de l'administration communale, destinées à sensibiliser le personnel aux enjeux du racisme, de l'égalité et du respect mutuel ;
- un « Plan Diversité » pour l'administration communale, structuré autour de plusieurs volets, dont la prévention du harcèlement et des intimidations, la valorisation de la diversité, et la création d'un climat de travail serein et respectueux pour tous les agents, quels que soient leurs origines, leurs convictions ou leurs parcours ;
- des partenariats avec les associations locales pour amplifier ces démarches sur le terrain ;
- et surtout, un travail de fond sur la motion d'adhésion à la « Convention d'Istanbul », qui vise à prévenir et à combattre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles. Cette motion, adoptée par le Conseil communal, traduisait un engagement fort de la Commune en faveur de la protection des droits des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Ce service n'était pas symbolique. Il était le garant d'une approche cohérente et structurée de l'égalité, au-delà des discours. Et aujourd'hui, on apprend qu'il disparaîtrait. Je dois dire que je suis à la fois surprise et profondément déçue.

Surprise, parce que le Collège est dirigé par un Bourgmestre qui se réclame du socialisme, un courant politique qui devrait placer la justice sociale et l'égalité des droits au centre de son action.

Déçue, parce que l'Echevine concernée, issue du « MR », qui portait jusqu'ici cette compétence avec la « Mobilité » et le « Commerce », se verrait retirer cette mission essentielle. Qui a pris cette décision ? Sur quelle base ? Et surtout, pourquoi ?

Car soyons clairs : supprimer un service comme celui-là, c'est envoyer un message politique fort, et un très mauvais message. C'est dire aux habitants que ces questions ne sont plus prioritaires, que la diversité, la lutte contre le racisme, le sexisme ou les discriminations passent désormais au second plan.

J'entends déjà l'argument selon lequel "chaque service prendra désormais en compte la dimension de l'égalité des chances dans ses projets". Mais soyons lucides : ce n'est pas ainsi que cela fonctionne. C'est exactement le même argument qu'on nous sert parfois lorsqu'on parle d'écologie : "tout le monde s'en occupe".

Et pourtant, on le voit très bien, sans écologistes, les questions d'écologie ne sont plus considérées. De la même manière, sans un service dédié et une vision politique claire, les questions d'égalité des chances seront tout simplement diluées, puis oubliées.

Derrière les mots, ce qu'on prépare, c'est la disparition d'une politique publique essentielle. Nous, écologistes, refusons de croire qu'il s'agisse d'une simple réorganisation administrative. Partout, on voit les politiques se durcir, les droits sociaux reculer, les valeurs de solidarité s'effriter. Et dans ce contexte, une telle décision, ici à Anderlecht, serait tout simplement incompréhensible.

Je souhaite donc poser les questions suivantes :

1. Le Collège peut-il confirmer ou infirmer la suppression du service « Égalité des Chances » ?
2. Si c'est avéré, qui en a pris la décision et pour quelles raisons ?
3. Quelle structure reprendra désormais les missions d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations ?
4. Quelles garanties peuvent être données pour que ces valeurs restent portées de manière visible et cohérente ?
5. Enfin, le Collège réaffirmera-t-il publiquement son engagement en faveur de la justice sociale et de l'égalité des droits, ou assume-t-il de reléguer ces enjeux au second plan ?

Monsieur le Bourgmestre, ce qui se joue ici dépasse un organigramme communal.

C'est une question de vision, de courage et de responsabilité politique.

À Anderlecht, commune de diversité et de mixité, supprimer un service qui incarne l'inclusion, la prévention et la lutte contre les discriminations, c'est aller à contresens de notre histoire, de notre réalité et de nos besoins. Et c'est, à mes yeux, une profonde erreur.

Madame l'Echevine BENMRAH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen BENMRAH geeft lezing van het volgend antwoord:

Merci Madame la Conseillère pour ces longs développements mais il semble que la situation financière particulièrement délicate de notre Commune vous ait échappé. Cette situation à laquelle vous avez contribué, oblige le Collège à recentrer ses services sur ses compétences régaliennes ou celles que lui impose la Loi et ce, sans que les agents perdent leur emploi.

Aucune décision officielle n'a encore été prise concernant les services qui seront concernés. Actuellement, une fonctionnaire est toujours affectée au service « Egalité des Chances ».

Si les économies devaient affecter ce dernier, le concept de l'Egalité des Chances, quoi que vous en pensiez, restera au cœur de l'action politique qui sera menée au cours des cinq prochaines années.

N. KAMMACHI :

J'entends tout simplement que le service « Egalité des Chances » disparaît, ce qui est profondément regrettable. J'aurais pensé que l'Echevine se serait battue pour ne pas permettre cela. Le Collège a pris une décision politique en supprimant ce service dans une commune remplie de diversité et qui manque de cohésion sociale, justement parce qu'il y a des incompréhensions. De nombreuses personnes se trouvent déjà dans des situations difficiles, et seront désormais encore plus nombreuses pour raison budgétaire.

Madame l'Echevine BENMRAH :

Excusez-moi de vous interrompre, je n'ai jamais dit que le service disparaissait, c'est votre interprétation. Il y a encore un membre du personnel dans ce service, à moins que pour vous il s'agisse d'une personne fantôme. Le service existe bien et il ne disparaîtra pas.

